

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Annexe II directive (CE) 1907 - 2006
ACIDE MALIQUE

Date: 19/08/2010

Page: 1/2
Ind. Rev.: 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance/préparation : **ACIDE MALIQUE - Poudre**
- 1.2. Utilisation de la substance/préparation : acidifiant des moûts et des vins.
- 1.3. Identification de la société/entreprise :

LAMOTHE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610 CANEJAN
Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02 contact@lamothe-abiet.com www.lamothe-abiet.com

- 1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.
ORFILA 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification Xi, R36-38

Risque important : irritant pour les yeux et la peau.

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique : Acide DL Malique

Synonyme : Acide 2-hydroxybutanodiodique

Acide S (+)-2-Hydroxypropionique

N°CEE 296

N°CAS 617-48-1

4. PREMIERS SECOURS

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin.

Inhalation : Consulter un médecin immédiatement, sortir à l'air libre.

Contact avec la peau : Consulter un médecin immédiatement. Enlever rapidement les vêtements contaminés. Rincer abondamment à l'eau en retirant les chaussures et les vêtements.

Contact avec les yeux : Consulter un médecin immédiatement. Rincer abondamment à l'eau, ainsi que sous les paupières et cela pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un spécialiste.

Ingestion : Consulter un médecin immédiatement. Boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler immédiatement un médecin.

Protection des sauveteurs : prendre le matériel personnel de protection.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction nécessaires: eau, CO2, Mousse, poudre

Moyens d'extinction ne pouvant pas être utilisés : aucun

Risques: aucun

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précaution individuelle – Utiliser un équipement personnel de protection.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement : pas de précautions spéciales.

Procédures de nettoyage : neutraliser avec de la soude caustique et lavez vous avec l'eau en abondance. Absorber avec un produit inerte absorbant (sable, diatonite, fixateur universel, sciure). Réunir et transporter les récipients correctement étiquetés.

Après le nettoyage, éliminer les traces avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Prendre l'équipement personnel de protection.

Stockage: En emballage d'origine, fermé, à température ne dépassant pas 20°C.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Dispositions techniques : assurer une parfaite aération, plus particulièrement dans les zones closes ou fermées.

Protection respiratoire: pas de protection nécessaire, sauf en cas de formation vapeurs.

Contact avec les yeux: Ecran facial.

Protection des mains : gants en caoutchouc.

Protection de la peau et du corps : Vêtements à manche longues. Bottes et tabliers de protection contre les risques chimiques.

Mesures d'hygiène : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Voir les spécifications techniques du produit.

Point de fusion : 130 – 132°C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter: Aucune

Matières à éviter: Aucune

Produits de décomposition dangereux: Aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50/oral/rat = 3200mg/kg

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Utiliser le produit en accord avec les règles de bonne pratiques industrielles. Eviter la dispersion.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se réfère aux dispositions gouvernementales nationales, régionales et locales en vigueur avant toute procédure d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non concerné par la réglementation sur le transport des matières dangereuses

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit est classé en accord avec l'annexe VI de la directive 67/548/CEE.

Symbole Xi – irritant.

Phrase – R R36/38 – Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase – S S22 – Ne pas respirer les poussières.

S 26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

CEE additive alimentaire E 270 USA FDA /GRAS Statut

Classification allemande de risque dans l'eau (WGK) :1

16. AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »